AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-9-70 096206

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 36-01-74)

(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MORBIHAN, ORNE)

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux. Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

ANNEXE AU BULLETIN N° 120 - 16 SEPTEMBRE 1970

/ INFORMATIONS /

POIRIER

- MALADIE BACTERIENNE (Pseudomonas syringae) : Bien que les dégâts dus à cette bactérie semblent en régression, il convient de rester vigilant à l'égard de cette affection. Aussi, sur les variétés habituellement sensibles, une pulvérisation copieuse à base d'un produit cuprique est recommandée à la dose de 500 g/hl de cuivre métal. Ce traitement devra être exécuté dès que possible après récolte.

TOMATE

- MILDIOU : Les conditions climatiques demeurant très favorables au développement de cette maladie, il y a lieu de continuer à assurer la protection des cultures par des traitements qui seront renouvelés en fonction de l'importance des pluies.

CHRYSANTHEME

- BOTRYTIS (Pourriture grise) : Dès que les températures nocturnes s'abaisseront sensiblement, des attaques de Botrytis se développeront sur les variétés sensibles à ce cryptogame. Il convient donc de les protéger dès à présent et jusqu'à la mise sous abri par des pulvérisations à base de Thirame.

MAÏS

- CHARBON (Ustilago maydis) : Ce champignon peut parasiter tout organe de la plante. Sa présence se manifeste par l'apparition d'excroissances blanc-grisâtre : les sacs sporifères, qui contiennent une multitude de spores (poudre noire). Ceux-ci seront éliminés avant récolte et si possible brûlés ou transportés dans une carrière désaffectée, car - restant sur place - ils entraîneraient la contamination du sol pour plusieurs années.

.../...

P. 332

Imprimerie de la Station de Rennes - *Directeur-Gérant* : L. BOUYX

Signalons également que la consommation par le bétail, de maïs attaqué par le Charbon est considérée par certains comme étant susceptible d'occasionner des troubles plus ou moins graves. Les mesures d'élimination préconisées ci-dessus constituent la meilleure garantie contre ce risque.

TOUTES CULTURES

- LIMACES : Des dégâts de ces ravageurs sont à craindre actuellement sur les cultures ayant atteint le stade de la levée.

La disparition d'un certain nombre de plantules et la présence de traces de mucus (bave) sont les signes de mise en alerte. Il importe donc de surveiller régulièrement la levée, et, en cas de besoin, de traiter sans attendre car, pour obtenir une bonne protection contre les limaces, il est nécessaire d'intervenir tôt.

Les produits utilisables sont à base de Métaldéhyde (alcool solidifié) ou de Mercaptodiméthur.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.